



Questions à Jean-Claude Mailly

Secrétaire général de Force Ouvrière

Est Républicain 31-03-2016

« Un projet de loi qui marque une rupture avec notre tradition républicaine »

Photo AFP

Vous manifestez toujours pour le retrait du texte, malgré les réécritures des dernières semaines ?

« Quelques petits reculs ne changent pas la philosophie du texte. Elle a été fixée il y a un an, dans la lettre de mission du Premier ministre à M. Combrexelle (auteur d'un rapport sur le dialogue social, remis en septembre), qui traçait une ligne rouge pour nous : l'inversion de la hiérarchie des normes. »

Pourquoi « une ligne rouge » ?

« La France est le premier pays au monde pour la couverture conventionnelle des salariés, avec plus de 90 % des salariés couverts. C'est grâce aux accords nationaux interprofessionnels et aux accords de branche : dans une petite entreprise de huit salariés de la

métallurgie, où il n'y a ni syndicat ni accord d'entreprise, les salariés sont couverts par la convention de la métallurgie. Mais le projet de loi renvoie les négociations au niveau de l'entreprise, d'abord sur l'ensemble des questions de la durée du travail, ensuite ce sera sur d'autres questions... Avec cette loi, les salariés vont se retrouver seuls face à l'employeur, sans garantie collective. C'est l'application d'une philosophie libérale, qui se répand dans toute l'Europe : en Espagne, le nombre de salariés couverts par une convention collective est ainsi passé de 12 millions à 7 millions. »

Au-delà, sur quels points précis exigez-vous des modifications ?

« Sur l'encadrement des licenciements économiques, avec la possibilité pour les multinationales de mettre un de ses éta-

blissements en difficulté pour mieux licencier. Sur les accords de maintien et développement de l'emploi : les salariés qui les refusent seront licenciés « pour motif personnel », et non plus « motif économique », donc avec moins de garanties... »

Quel est votre objectif, pour les manifestations de ce jeudi ?

« Je m'attends à une mobilisation forte. Et ce ne sera pas la dernière. »

Mobilisation sans violence, à la différence du 24 mars ?

« Nous faisons tout pour cela. Mais la meilleure façon de supprimer le risque de violences, c'est de retirer le projet de loi. »

Laurent Berger (CFDT) a dénoncé une mobilisation « fourre-tout »...

« Si c'est son seul argument,

c'est triste... Il a le droit de soutenir le projet de loi, comme tous les économistes libéraux. Et nous, nous avons le droit d'être contre, avec les économistes keynésiens. »

Votre démarche, à un an de la présidentielle, n'est-elle pas politique ?

« Non, je ne fais pas de politique, et c'est le gouvernement, pas moi, qui a choisi le calendrier. Nous sommes contre un projet de loi qui marque une rupture dans notre tradition républicaine : assurer un minimum d'égalité de droits entre les salariés, c'est républicain, et ça passe par la négociation nationale et l'accord de branche. »

Une fois de plus, le mouvement syndical français est divisé en deux...

« On peut le regretter, mais on ne va pas faire semblant ! Nous

avons une divergence d'analyse et de conception syndicale. Force Ouvrière est une organisation réformatrice, à la différence de la CFDT, qui est réformatrice : elle aime participer au pouvoir, dans l'entreprise ou l'État. Ce n'est pas notre logique. »

Sur l'assurance chômage, un accord est-il possible ?

« La négociation a démarré sur les intermittents, et mal : le patronat, la CFDT et la CFTC semblent vouloir se mettre d'accord sur 185 millions d'économies sur le dos des chômeurs, et en demandant de l'argent à l'État, ce qui est une négation du paritarisme. Sur les autres questions, nous verrons, mais cela sera difficile, avec un Medef qui se radicalise. »

Propos recueillis par Francis BROCHET